

REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple – Un But – Une Foi



MINISTRE DU COMMERCE ET DES PME



AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

Programme Emploi, Transformation Économique et Relance (ETER)

**ePME - Composante “Adoption Technologique”:
Recherche de prestataires pour l’identification des
solutions numériques/technologiques pour améliorer la
compétitivité des PME sénégalaises**

Août 2022

CONTEXTE:

Les entreprises sénégalaises sont caractérisées, d'après différentes études dont celle de la Banque mondiale, le Recensement Général des Entreprises (RGE,2016) ou les Concertations nationales sur le crédit de 2010, par une faible productivité avec un faible taux d'adoption technologique; une très forte informalité (97%) et un faible dynamisme, une faible compétitivité des exportations avec des goulots d'étranglements dans les principales chaînes de valeur, un accès limité au financement du fait de l'asymétrie de l'information entre les acteurs ou d'une faiblesse des mécanismes de partage du risque.

Après avoir porté la croissance à 6% de moyenne entre 2014 et 2019, performance inédite depuis les indépendances, l'Etat œuvre à faire du secteur privé le moteur d'une croissance durable et inclusive. Il en a fait l'une des priorités de la 2ème phase du PSE le PAP2, devenue PAP2A (Plan d'Actions Prioritaires ajusté et accéléré) à la faveur des effets de la COVID19 sur le secteur privé, accentués par la crise russo-ukrainienne. Ces événements ont souligné l'impératif de disposer d'un secteur privé compétitif et dynamique susceptible de relever les défis de souveraineté notamment alimentaire.

Les effets de la crise COVID19 ont été révélés par les enquêtes COV-BPS de la BM ou "AAR SUNU KOM KOM" de l'ADEPME. Il ressort de ces différentes enquêtes que 90% des entreprises ont été fortement ou très fortement impactées avec des pertes de 30 à 100% de leurs chiffres d'affaires. Au cœur de la pandémie, jusqu'à 44% déclaraient même avoir stoppé leurs activités. Malgré cela, les entreprises ont aussi su faire preuve de résilience et d'innovation, 40% d'entre elles ont commencé ou accru leur utilisation de technologies numériques pendant la Covid19, et 17% ont investi dans des solutions numériques.

JUSTIFICATION:

L'étude approfondie [*« Firm-level adoption of technologies in Senegal »*](#) réalisée en 2021 par la BM fournit une vue détaillée de l'utilisation et de l'adoption de la technologie par les entreprises sénégalaises. L'étude fournit trois grands enseignements :

1. **L'adoption des TIC à usage général technologies, telles que l'ordinateur, Internet et le cloud computing à des fins commerciales est faible**, mais très hétérogène et positivement associée à la taille et au statut formel, seulement 1% des entreprises intègrent les plateformes numériques pour les ventes et 14% recensées, utilisatrices des médias sociaux. .
2. **La majorité des entreprises s'appuient toujours sur les technologies pré-numériques** pour exécuter des fonctions commerciales générales, telles que l'administration des affaires, la planification de la production, la gestion de la chaîne d'approvisionnement, le marketing, ventes, et le paiement.

3. La majorité des entreprises, y compris les grandes et formelles, s'appuient encore sur des méthodes manuelles ou des machines à commande manuelle pour effectuer des tâches de production critiques spécifiques au secteur, comme la récolte dans l'agriculture ou l'emballage dans la transformation des aliments.

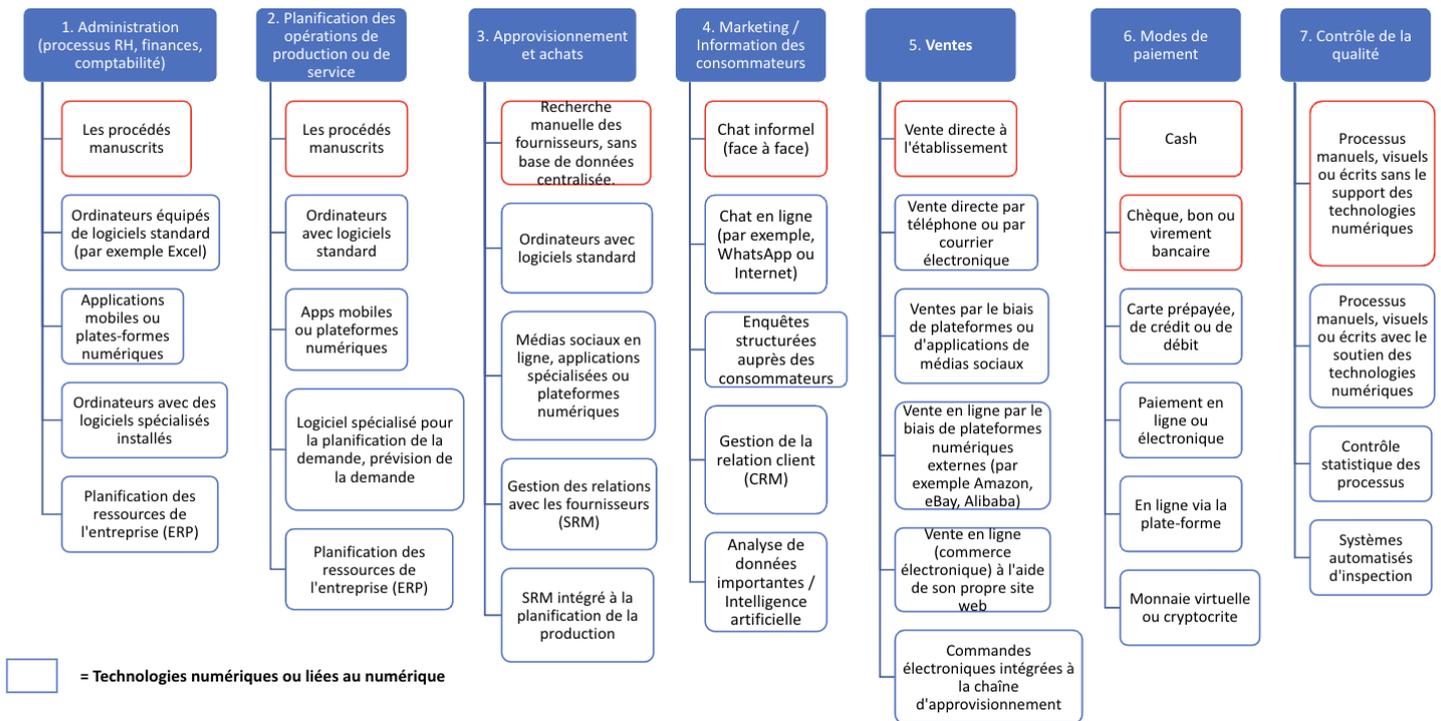
L'étude conclut surtout que la promotion de la mise à niveau technologique auprès des entreprises existantes, formelles ou informelles, doit être une priorité clé pour le Sénégal. En effet, l'adoption de meilleures technologies renforce la performance, la productivité et la création d'emplois.

Ainsi l'ADEPME, bras opérationnel de l'Etat dans l'accompagnement technique des MPME, s'est vue confier par l'Etat dans le cadre du projet pour l'emploi, la transformation économique et la relance (ETER) financé par la Banque mondiale, la mise en oeuvre de la composante "adoption de technologie" ou "ePME". Il s'agira ainsi dans le cadre de la démarche d'appui à coûts partagés (subventions de contrepartie), de permettre aux entreprises sénégalaises existantes et en activité, formelles ou informelles, de renforcer leur compétitivité en digitalisant leurs fonctions générales ou celles spécifiques (i.e. liées à des secteurs d'activités), en les appuyant à augmenter leurs exportations ou à se formaliser. L'ADEPME souhaite ainsi identifier les solutions numériques fonctionnelles et éprouvées existantes susceptibles d'améliorer les niveaux d'adoptions technologiques des MPME, afin d'agrèer les porteurs desdites solutions.

SOLUTIONS TECHNOLOGIQUES POUR LES 7 FONCTIONS GÉNÉRALES:

1. Administration (processus RH, finances et comptabilité)
2. Planification des opérations de production ou de service
3. Approvisionnement et achats
4. Marketing / information des consommateurs
5. Ventes
6. Mode de paiement
7. Contrôle de la qualité

Fonctions Générales de l'entreprise



SECTEURS CIBLES :

<ul style="list-style-type: none"> ● Agriculture ● Agroalimentaire ● Élevage/Pêche ● Confection/Textile/Habillement ● TIC ● Bâtiment Travaux Publics (BTP) ● Services aux entreprises 	<ul style="list-style-type: none"> ● Services aux particuliers ● Maintenance automobile ● Produits pharmaceutiques ● Commerce/vente au détail ● Intermédiation monétaire ● Transport logistique ● Services de Santé ● Industries
--	--

**** LADEPME est prête à recevoir toute autre solution numérique ou technologique spécifique à un secteur d'activité.**

Vous êtes une entreprise détenant un ou des outil(s) technologiques répondant aux besoins d'une ou de plusieurs des fonctions citées plus haut, candidatez et présentez-nous vos solutions.

Pour participer, les entreprises doivent répondre aux questions suivantes:

1. Prénom(s) et Nom du promoteur
2. Nom de l'entreprise
3. Ninea
4. RCCM

5. RIB
6. Présentation de la solution 1 (nom, fonctionnalités, modèle économique...)
7. Dans quelle(s) fonction(s) générale (s) intervient la solution 1?
8. Présentation de la solution 2 (nom, fonctionnalités, modèle économique...)
9. Dans quelle(s) fonction(s) générale (s) intervient la solution 2?
10. Présentation de la solution 3 (nom, fonctionnalités, modèle économique...)
11. Dans quelle(s) fonction(s) générale (s) intervient la solution 3?
12. Site internet de l'entreprise ou des solutions ;
13. Pièces additionnelles (ex. brochures, catalogues, autres documents pertinents...).

Les entreprises intéressées sont invitées à manifester leur intérêt et à fournir les éléments de réponse demandés via e-mail à l'adresse suivante: eter@adepme.sn ou remplir **le formulaire d'inscription accessible sur les réseaux sociaux de l'Adepme** ou sur le lien ci-dessous:

<https://bit.ly/3c84Lqq>

Date limite de dépôt : 30 septembre 2022.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez saisir l'ADEPME soit par Téléphone au 33 869 70 70 /33 869 70 71 ou par mail eter@adepme.sn

Point focal : Mme Ndèye Ramatoulaye MANGARA